ARA MONTIS

TUEOR ET PROTEGO

ARAMON

Le Tambourin

Aramon fête Noël

JANVIER-FÉVRIER 2023- N 133

infos pratiques

Urgences	112
Pompiers	18
Samu	15
Centre antipoison	04 91 75 25 25
Urgences Dentaires	04 66 23 66 30
Guêpes &Frelons	04 30 38 10 74
Police secours	17
Police Municipale	04 66 57 38 01
Police intercommunale	04 66 03 19 34
Gendarmerie	04 66 57 03 53
Mairie	04 66 57 38 00
Paroisse Catholique	04 66 57 01 73
Préfecture	08 20 09 11 72
Conciliateur de Justice	04 66 57 38 00
Office de Tourisme du Pont du Gard	04 66 37 22 34
ENEDIS (dépannage/raccordement)	09 72 67 50 30
GRDF (dépannage/urgence)	08 00 47 33 33
GRDF Raccordement	09 69 36 35 34
VEOLIA Beaucaire	09 69 32 93 28
ORANGE dépannage	3900
SMICTOM (ramassage poubelles)	08 00 82 10 10
Encombrants	04 32 62 85 11
SPANC CCPG (assainissement)	04 66 37 67 73

Infirmières

Pauline Bottero	04 66 03 06 67
Delphine Condette	04 66 03 06 67
Audrey Cavalli-Roland	06 64 78 78 41
Faustine Combe	06 76 23 04 17
Stéphanie Guarinos	06 76 61 48 64
Sandrine Caniou-Labelle	06 15 03 33 45
Rachel Lantenois	06 11 18 52 92
Sylvie Mercier	06 81 88 87 26
Virginie Passat-Garcia	06 22 74 19 39

Médecins

Dr LOUBET M.	04 66 57 41 71
Dr LOUBET B.	04 66 57 02 81
Dr GAUJARD	04 66 57 47 40
Dr FAILLE	04 66 57 31 75

Pharmacies

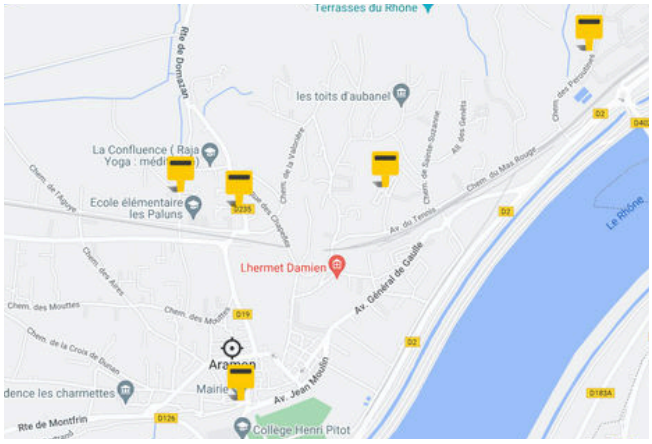
De garde	32 37
Pharmacie de la Gare	04 66 57 06 03
Pharmacie du Planet	04 66 63 29 86

Services divers

- La Poste Aramon horaires

Lundi: Fermé
Mardi: 08:45-11:45, 14:15-17:00
Mercredi: Fermé
Jeudi: 08:45-12:00, 13:30-17:00
Vendredi: 08:45-12:00, 13:30-17:00
Samedi: 09:00-12:00
Dimanche: Fermé

5 BOITES AUX LETTRES SONT DISPONIBLES À ARAMON (VOIR PLAN CI-DESSOUS)



GENDARMERIE NATIONALE



ARAMON HORAIRES

Mardi: 14:00 - 18:00
Samedi: 14:00 - 18:00

MONTFRIN HORAIRES

Lundi: 14:00 - 18:00
Vendredi: 14:00 - 18:00

REMOULINS HORAIRES

Tous les jours
8:00- 12:00
14:00- 18:00

Sommaire

3 Le Mot du Maire
4 Règlemention
7 SEJE
8 Espace Culturel
11 Commerces
14 Festivités
17 Carnet
18 Tribune Libre

www.aramon.fr

contact@aramon.fr

Villagearamon

Mairie d'Aramon
Place Pierre Ramel- 30390 Aramon
04 66 57 38 00
Du lundi au vendredi
8h30-12h/13h30-17h
Permanence téléphonique des élus
Du vendredi 17h au lundi 8h30
06 70 24 16 69



La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles et photographies à communication@aramon.fr **. La prochaine deadline sera annoncée rapidement.**

Directrice de publication: Pascale PRAT, Maire.
Elu délégué à la communication: Serge Gramond
Rédactrice en chef: Sarah Deveaux
Service communication: Sarah Deveaux Hôtel de Ville, 30390 Aramon 04 66 57 36 40
Photos: Freepik, Vecteezy, La Zébrine, Sarah Deveaux, OPCA, Serge Gramond, Cercle de Généalogie
Impression: Imprimerie Despesse
Tirage: 2250 exemplaires sur papier 50% fibres recyclées et 50 % forêt renouvelable

Le mot du Maire



Chers Aramonais, Chères Aramonaises,

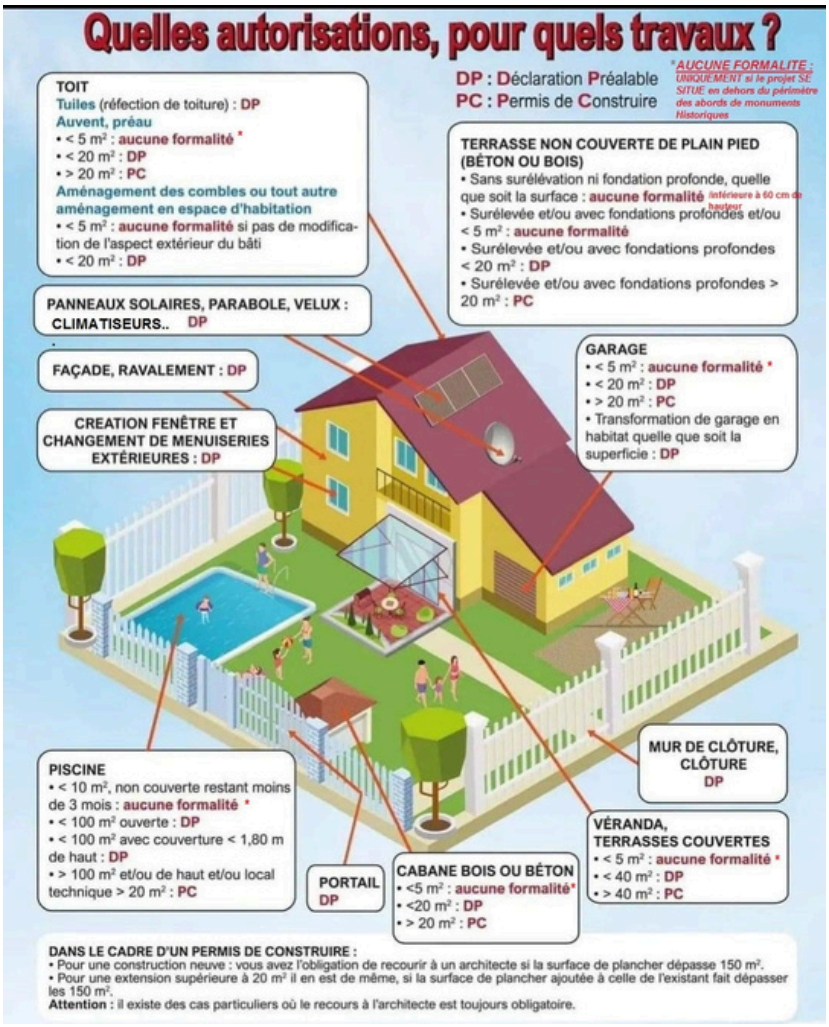
L'année touche sa fin et le moins que l'on puisse dire est qu'elle aura été mouvementée pour le pays mais aussi et surtout pour nous Aramonais.
Quand j'ai pris les rennes de la municipalité après le décès de l'estimé Jean-Marie Rosier, je savais qu'elle nous imposerait des défis du fait de la situation internationale, aussi bien économique qu'énergétique.
Chaque jour, je m'atèle, avec mon conseil municipal et les agents de la ville, à trouver des solutions dans un contexte budgétaire très compliqué et rendu encore plus compliqué par une inflation qui est beaucoup plus importante que prévu.
Nous prenons des mesures fortes pour réduire notre consommation énergétique. Réduction des plages horaires de l'éclairage public et, de fait, de la plage du dispositif d'illuminations de Noël, qui comporte 42025 lampes LED pour un coût total de 608 € de consommation électrique, baisse des températures dans les bâtiments communaux et maintien à 19 degrés sur consigne gouvernementale. Nous prenons nos responsabilités face à ces défis et parce que nous souhaitons nous projeter, nous avons lancé plusieurs études de rénovation énergétique des bâtiments publics qui conduiront, sur le long terme de réaliser des économies qui nous permettront d'investir sur d'autres projets.
Je sais combien cette période est difficile et fragilisante pour beaucoup d'entre nous, c'est pour cela que nous nous efforçons de vous accompagner au mieux, en ne faisant aucune concession sur le maintien des services publics et en continuant d'apporter notre soutien aux associations.
Au vu de la hausse des prix des fluides énergétiques, qui représente une augmentation très conséquente sur la facture globale, augmentation qui n'était pas inscrite au budget, nous devrons probablement prendre d'autres mesures, et ce dès le début de l'année.
En ces temps perturbés, nous maintenons le cap, en nous engageant sur les services publics et en agissant en faveur d'une stabilité budgétaire pour la ville.
Ne cédons pas à la morosité. C'est ensemble que nous réussirons à traverser cette période difficile pour tous.

Que 2023 soit pour vous et vos proches une année pleine de bonheur, de santé, de réussite.
Restons unis et solidaires.

Pascale PRAT.

Erratum
Dans l'édito du Tambourin 132, il est notifié: "Par la suite, en 2022, le conseil municipal a été saisi d'une augmentation de 5 points de pourcentage pour arrêter la part communale au taux de 40,88 %. Cette décision, approuvée à l'unanimité des membres de l'assemblée délibérante"
Les membres de la minorité se sont en effet, abstenus de voter sur cet item. Cette délibération a donc été votée à la majorité et non à l'unanimité.

Actualité règlementation



LA DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

La déclaration préalable est utilisée pour déclarer des aménagements, des constructions ou des travaux non soumis à permis. Elle permet elle aussi à l'administration de vérifier que votre projet respecte les règles d'urbanisme de votre localité.

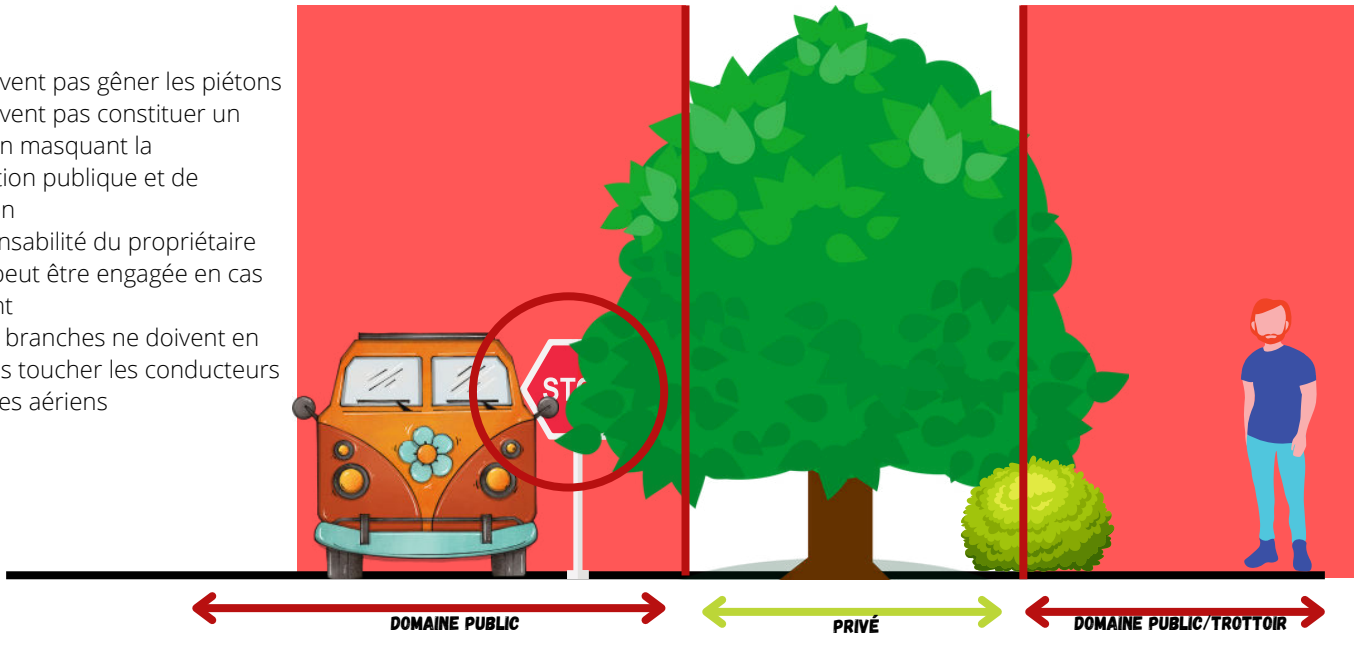
Elle est nécessaire dans les cas suivants :

- Vous souhaitez construire un garage ou une dépendance dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est comprise entre 5 et 20 m2. En-dessous de 5 m2, vous n'avez pas besoin d'autorisation ; au-delà de 20 m2, le permis de construire est obligatoire à moins que la zone où vous construisez ne soit régie par un PLU ou un POS (et alors la limite passe à 40 m²).
- Vous voulez construire un mur de 2 mètres de haut ou plus entre votre propriété et celle de votre voisin.
- Vous projetez d'installer une piscine non couverte avec un bassin compris entre 10 m² et 100 m2 de superficie, ou une piscine couverte de la même surface avec une couverture qui ne dépasse pas 1,80 m de hauteur.
- Vous envisagez de remplacer une fenêtre ou une porte, de percer un mur extérieur pour créer une nouvelle fenêtre, de repeindre votre façade d'une autre couleur… En clair, sont concernés tous les travaux qui entraînent une modification de l'aspect extérieur du bâtiment.
- Vous prévoyez des travaux de ravalement dans un espace protégé (par exemple, si vous habitez tout près d'un monument historique).
- Vous souhaitez changer la destination d'un local, pour y habiter, sans avoir recours à des travaux touchant aux structures porteuses ou à la façade. Il en va de même pour la transformation d'un grenier en espace de vie.

QUELLES SONT MES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE TAILLE DE VÉGÉTAUX?

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques.

- Ils ne doivent pas gêner les piétons
- Ils ne doivent pas constituer un danger en masquant la signalisation publique et de circulation
- La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée en cas d'accident
- Enfin, les branches ne doivent en aucun cas toucher les conducteurs électriques aériens



Actualités

SERVICES TECHNIQUES

LE ZÉRO PHYTO DANS LES ESPACES VERTS ET CIMETIÈRE, C'EST QUOI EXACTEMENT?

Le zéro phyto consiste à supprimer tout traitement chimique dans l'entretien des espaces verts et à privilégier des techniques naturelles. La loi Labbé du 6 février 2014 puis la loi de transition énergétique pour la croissance verte applicable au 1er janvier 2017 interdisent l'usage des produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse par l'État, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêt et voiries.

POURQUOI C'EST BIEN ?

Les traitements chimiques sont coûteux, ils ont des effets négatifs sur la santé de ceux qui les utilisent et des riverains, ils détruisent la biodiversité et polluent l'eau. Passer en mode zéro phyto c'est bon pour la santé, bon pour l'environnement mais aussi c'est une dépense en moins !

QUELS ESPACES VERTS SONT CONCERNÉS ?

Ronds-points, bords de route, jardins publics, squares, plantations municipales, cimetières... À l'exception des pelouses des stades, tous les espaces enherbés et cultivés sont concernés par l'interdiction des produits phytosanitaires.

Un arrêté du 15 janvier 2021 étend l'application du zéro phyto aux cimetières et à la plupart des terrains de sport. Certaines communes n'utilisent plus du tout de pesticides depuis de nombreuses années. Aramon, depuis environ deux ans.

ET DANS LES CIMETIÈRES, QUI S'OCCUPE DE QUOI?

La commune doit prendre en charge les espaces verts et les plantations, pour éviter la chute de branches ou l'éventration de caveaux par d'éventuelles racines d'arbres. Le jardin du souvenir ainsi que le crématorium sont englobés dans cette obligation d'entretien.

Le terrain commun ou carré des indigents et les tombes qu'il abrite sont aussi du ressort de l'autorité du maire qui doit en assurer l'entretien.

En revanche, l'entretien des tombes incombe au concessionnaire, c'est-à-dire à la famille qui a acheté la concession. Les travaux d'entretien des tombes ne sont pas des travaux publics, même si celles-ci sont situées sur le domaine public.

Ainsi, sauf cas d'abandon, la restauration et l'entretien général des concessions sont à la charge des concessionnaires qui doivent les maintenir en bon état de propreté, de conservation et de solidité. Tout lieu de sépulture au sein d'un cimetière se traduit par un contrat administratif entre la commune et le concessionnaire.



SALLE EUGÈNE LACROIX

Le Chiffre: 25430,40 euros

C'est le coût de la réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse de la Salle Eugène Lacroix, utilisée par beaucoup d'associations.
Ce coût inclus (entre autres): le traitement des déchets évacués, le nettoyage des gravillons, la dépose et l'évacuation de l'isolant existant, le nouvel isolant et les différents relevés d'étanchéité

EXERCICE DE POSE BATARDEAUX ANTI-INONDATIONS



Les équipes à l'œuvre, reçoivent le soutien de Mme Le Maire et de Marie Féraud, Directrice Générale des Services



Nos équipes des services techniques se sont prêtées, le 29 novembre, à un exercice de montage des batardeaux dans le cadre de la prévention des inondations.

Cet exercice a été réalisé en présence de Madame le Maire et de Hugo Coulon, de l'EPTB (établissement public territorial de bassin) des Gardons.

En cas d'inondations, la commune dispose de quelques heures pour charger, mettre en place et combler les trois points de la digue à fermer.

Important pour la sécurité, cet exercice permet au personnel de la ville de rester formé et prêt à agir en cas de risque.

L'exercice est terminé et s'est passé sans encombres.

Nous remercions l'ensemble de l'équipe technique pour l'efficacité de son intervention.

Actualités SERVICES

SERVICE DES TITRES D'IDENTITÉ SÉCURISÉS



Les permanences pour le dépôt et le retrait des titres d'identité se font uniquement sur rendez-vous
Dépôt: **Lundi et Mercredi de 14h à 16h30**
Mardi de 9h à 11h30
Prise de rendez-vous par téléphone au **04 66 57 38 00**.
RETRAIT: Sans rendez-vous MAIS sur les mêmes plages horaires seulement
Vous devez vous munir de :
- Pré-demande ANTS via le ants.gouv.fr
- Justificatif de domicile de – 1an
- L'originale de la pièce d'identité à renouveler
- Timbre fiscal (passeport) 86 € majeur / 42 € mineur 15 à 17 ans / 17 € 0 à 14 ans

Ce service est réservé aux habitants d'Aramon et de la communauté de communes du Pont du Gard.

PASSE MURAILLE RÉALISE DES DÉCORATIONS POUR LE VILLAGE

Vous pourrez les voir un peu partout dans le village. Des décorations de Noël en bois de récup sont actuellement en cours de réalisation par le chantier d'insertion Passe Muraille et dont le financement est le fruit d'une collaboration entre la ville d'Aramon, le département du Gard et l'Etat.





PASSE MURAILLE EST PRÉSENT TOUTE L'ANNÉE SUR LA COMMUNE.

Le Chantier réalise plus largement des travaux d'entretien des espaces verts sur la commune, de petite maçonnerie, de peinture et travail du bois.
Il travaille en lien très étroit avec les services techniques de la commune sur des chantiers programmés en lien avec les services de la Mairie
Les objectifs du chantier d'insertion sont de : permettre aux salariés de remettre le pied à l'étrier grâce à l'activité professionnelle, la formation, les immersions réalisées en entreprise et l'accompagnement socioprofessionnel proposé en parallèle de l'activité sur le terrain.
Les contrats sont d'une durée de 4 à 12 mois, selon la dynamique des parcours des salariés.



Préparation, dans nos ateliers municipaux, d'objets de décoration pour le village en bois de récupération à l'occasion de Noël.

Pour plus d'information :s'adresser à Pôle Emploi, au Centre médicosocial de secteur, à la Mission Locale Jeunes ou encore au CCAS d'Aramon.

Actualités



SERVICE ENFANCE & JEUNESSE

La Municipalité change de logiciel de gestion du service Enfance Jeunesse Education.
Cela va engendrer des modifications concernant les délais d'inscriptions et de paiements ainsi qu'une nouvelle interface « portail familles ».
Inscriptions et règlements pour le mois de janvier au 16 décembre dernier délai.
Interruption des services du 16 décembre 2022 au 03 janvier 2023
(Vous n'aurez plus d'accès au portail familles et au secrétariat)
A partir du 3 janvier 2023 les inscriptions et règlements se feront :

Par téléphone 04.66.57.17.28
Par mail : cdl@aramon.fr
Sur place les lundis et vendredis de 8h30 à 12h00 et le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

(Vous avez la possibilité de régler vos inscriptions de janvier avec la facture de février)
·Nouveau portail famille nommé « concerto » accessible au 01 février 2023 où à nouveau les inscriptions et les règlements pourront s'effectuer en ligne, mais des informations complémentaires vous serons communiqués

ELLES ONT GAGNÉ!!!!!





les équipes des cantines d'Aramon

La semaine du Goût, événement référent de la transmission du goût pour le plus grand nombre en France qui s'est déroulé du 10 au 15 octobre derniers, est un temps fort d'animation au sein des cantines.
Tous les ans, des menus découvertes sont proposés sur une semaine.
Afin de faire vivre cette animation au sein des cantines, un jeu concours destiné au personnel a été lancé, qui consistait à décorer les cantines.
Nous tenons à féliciter les équipes d'Aramon pour leur travail et leur implication.
Nos cantinières sont les heureuses gagnantes de ce jeu concours ! Elles se verront remettre ces prochains jours un panier de douceurs locales produites par l'ESAT la Roumanière de Robion (84).



espace culturel SIMONE VEIL
Partagen la culture à Aramon



EN JANVIER, IL SE PASSE QUOI À LA MÉDIATHÈQUE?

NUIT DE LA LECTURE :

Vendredi 20 janvier (venez avec votre doudou, couverture, chaussons, pyjama..) : 18h30-19h30 lectures pour les 0-8 ans
18h-20h atelier paper toys pour les 9 ans et plus

ATTENTION : MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

vendredi ouverture à 15h jusqu'à 18h30.

LE CLUB DE LECTURE ET L'HEURE DU CONTE SONT PROGRAMMÉES POUR FÉVRIER.

VOUS POURREZ BIENTÔT EMPRUNTER DANS TOUTES LES BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU.

Le réseau intercommunal des bibliothèques lance un nouveau dispositif afin de rendre l'accès aux ouvrages plus simple. Dès janvier 2023 les utilisateurs du réseau pourront se faire livrer leurs ouvrages « en un clic » près de chez eux grâce à un système de navette.
Les lecteurs pourront réserver le ou les ouvrage·s souhaité·s (3 maximum pour les nouveautés et illimité pour le reste) sur le portail public pontdugard.bibenligne.fr et indiquer la bibliothèque dans laquelle sera effectué le retrait. Les bibliothécaires et le facteur s'occupent du reste !
Une fois le document livré, un courriel sera automatiquement envoyé afin d'avertir l'emprunteur.
Il faudra compter environ une semaine (si l'ouvrage est disponible) entre réservation et envoi du courriel.
Attention : l'abonnement au réseau est obligatoire pour réserver et se fait directement en bibliothèque.



SALON DU POLAR DE VILLENEUVE LEZ AVIGNON

Comme tous les ans depuis maintenant trois ans, la médiathèque d'Aramon est partenaire du Festival de Polar de Villeneuve lez Avignon. A cette occasion, nous avons eu l'honneur de recevoir **Hugues Pagan**. Emerveillé par la beauté du village, il a promis de revenir, en touriste ou en signature l'occasion aussi de recevoir l'exposition **"qui a refroidi Lemaure?"** aventure interactive qui invite à entrer dans une fiction pour en devenir l'un des protagonistes.





9 novembre: rencontre/ dédicace avec Hugues Pagan

9 novembre - 1er décembre : exposition "Qui a refroidi Lemaure?" Salle Jarrié



espaceculturel SIMONE VEIL
Partagen la culture à Aramon

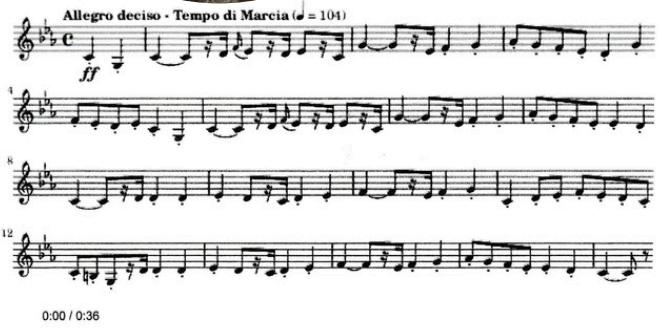
CERCLE DE GÉNÉALOGIE





LA MARCHE DES ROIS : CHANT DE NOËL PROVENÇAL

Georges Bizet.
1838-1875



Paroles

Les paroles du poème original du chanoine Domergue font état d'un voyageur qui observe un convo fastueux accompagnant trois Rois entourés de gardes qui protègent leur or, sans que les traditionnel encens et myrrhe ne soient évoqués. Tout en suivant l'étoile, les Rois louent Dieu avec de si belles voix qu le voyageur les accompagne dans leur périple qui aboutit devant le Christ-enfant[1].

Il existe depuis différentes versions et variantes tant en langue provençale que française. Il en est ic proposé une dans chacune de ces langues, éditées durant la seconde moitié du XIXe siècle :

Provençal

LA MARCHO DI RÈI (1852)[23]
Er de la marcho de Turenne

De-matin,
ai rescountra lou trin
De tres grand Rèi qu'anavon en vouiage ;
De-matin,
Ai rescountra lou trin
De tres grand Rèi dessus lou grand camin :
Ai vis d'abord
De gardo-corp,
De gènt arma em'uno troupo de page ;
Ai vit d'abord
De gardo-cors,
Touti daura dessus si justo-corp.

Li drapèu,
~~Qu'èron segur fort bèu~~

Qu'èron segur fort bèu,
Pourtavon de bijou touti nouvèu ;
E li tambour,
Pèr faire ounour,
De tèms en tèms fasien brusi soun tapage ;
E li tambour,
Pèr faire ounour,
Batien la marcho chascun à soun tour.

Dins un char,
Daura de touto part,
Vesias li Rèi moudèste coume d'ange ;
Dins un char,
Daura de touto part,
Vesias bria de riche-z-estendard ;
Ausias d'auboues,
De bèlli voues
Que de moun Dièu publiavon li louranges

Que disien d'er d'un amirable choues.

Esbahi,
D'entèndre acò d'aqui,
Me siéu renja pèr vèir l'equipage :
Esbahi,
D'entèndre acò d'aqui,
De luèn en luèn li-z-ai toujo suivi ;
L'astre brian
Qu'èro davan,
Servié de guido, e menavo li tre mage :
L'astre brian
Qu'èro davan,
S'arrestè net quand fuguè ver l'enfant.

Intron pièi
Per adoura soun Rèi

PRÉSENCE DU CERCLE DE GÉNÉALOGIE SUR LE MARCHÉ DE NOËL LE 17/12 POUR UNE VENTE DE LIVRES

C'est un noël célébrant l'épiphanie et les rois mages. Sa renommée vient de sa reprise par Georges Bizet pour son « Arlésienne » qui en a popularisé le thème.
C'est Joseph-François Domergue (1691-1728) , curé doyen d'ARAMON qui en a selon toute vraisemblance écrit les paroles. Par la suite l'œuvre a été reprise dans les différentes éditions du recueil de Noëls provençaux de Nicolas Saboly et c'est pour cela qu'elle lui est parfois attribuée. Quant à la musique elle reprend l'air de « La marche de Turenne »correspondant à un usage établi des noëlistes qui plaquaient leur texte sur des chansons françaises connues, répandues par l'imprimerie.
Cette « Marche de Turenne » remonte au XVIIème siècle et aurait été composée en l'honneur des victoires du Maréchal de Turenne (1611-1675) par Lulli. Toutefois une tradition avignonnaise la fait plutôt remonter au temps du roi René (1409-1480), tandis que certains auteurs de la fin du XIXème et du début du XXème siècle penchent pour ne référence à Raymond de Turenne, neveu du pape Grégoire XI , et Henri Maréchal, inspecteur des conservatoires de France ayant fait des recherches à la demande de Frédéric Mistral pensait que « La marchei dei reis » avait dû être composée par l'abbé Domergue lui-même.
Chaque année la fête de l'épiphanie donne lieu dans certaines villes et villages de Provence à des parades populaires, particulièrement à Aix-en Provence. En Espagne l'épiphanie est encore plus célébrée et même les congés scolaires englobent obligatoirement le 6 janvier.
La « Marche des rois » est un des thèmes de l'ouverture de l'Arlésienne (1872) de Georges Bizet pour un drame à sujet provençal d'Alphonse Daudet. Après l'échec du drame Bizet tire de la musique de scène une suite pour orchestre qui rencontre un succès immédiat.
La « Marche des rois » est devenue une chanson de France traditionnelle et un des cantiques les plus courants dans le répertoire des chorales francophones. Elle a connu plusieurs reprises par des interprètes tels que Tino Rossi, les Quatre Barbus, Marie Michèle Desrosiers ou encore en anglais, Robert Merrill. Le morceau a été adapté à de multiples reprises, notamment par l'organiste Pierre Cochereau à travers une toccata improvisée en 1973 pour les Suite à la Française sur les thèmes populaires.

Démocratie participative

Le budget participatif (BP) est un processus de démocratie participative dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité territoriale, généralement à des projets d'investissement.





LE COMITÉ CONSULTATIF EST CONSTITUÉ

Le mardi 22 novembre, le comité consultatif pour le budget participatif a été mis en place. En sont membre 8 représentants de la société civile et 8 membres élus du Conseil municipal.

Représentants de la société civile :

Mr Milan Almerido, Mme Marie Cruanas, Mr Joël Martin, Mr Didier Bondut, Mme Emmanuelle Mouton, Mme Gwenaelle Rasson, Mr James Piriou et Mme Marie-Christine Gayraud.

Représentants du Conseil municipal :

Mme Pascale Prat, maire d'Aramon
Mme Antonella Viacava, Mr Serge Gramond, Mme Anne Chartier, Mme Frédérique Louvard Hilaire, Mme Isabel Orbéa, Mr Jérôme Walter et Mr Marin Grasset.
Les quatre projets pour le Budget Participatif, déposés par des citoyens ont étés présentés et discutés par les membres présents. Ils doivent dans le courant des mois de novembre-décembre être examinés par les services municipaux qui en étudieront les possibilités de réalisation financières, techniques ou encore juridiques. Par ailleurs un projet ne peut être retenu que s'il correspond point par point aux critères définis dans le règlement du Budget Participatif.
Dès que les services auront rendu leur avis, une nouvelle réunion du comité consultatif sera programmée

JE VOTE POUR MON PROJET PRÉFÉRÉ

du 01 au 31 janvier 2023

je peux aussi voter en ligne sur le site www.aramon.fr, rubrique budget participatif

ARA MONTIS
TUEOR ET PROTEGO
ARAMON

Nom du projet: _____

Bulletin à déposer dans l'urne disponible en mairie

Commerces & entreprises

LES PETITS NOUVEAUX

LA KINÉSIOLOGIE AU SERVICE DE VOTRE BIEN-ÊTRE

Aramon a une nouvelle kinésiologue en la personne de Fanny Lombard. Mais c'est quoi exactement? La kinésiologie prend en compte la personne dans sa globalité et soigne divers problématiques telles que le stress, le deuil, ou encore les addictions et la dépression.
Elle permet de retrouver son plein potentiel énergétique, structurel, psycho-émotionnel et bio-chimique.
La kinésiologie permet de comprendre comment nos expériences passées, précieusement conservées dans nos archives personnelles que sont notre corps & notre inconscient, peuvent influencer nos choix et nos réactions dans le présent. Il suffit de se retrouver face à un ressenti ou une émotion que le corps identifie comme similaire à un stress passé pour qu'automatiquement ce stress soit réactivé dans le présent. À cet instant, nous ne sommes plus le conducteur de notre vie, nous devenons passager car nous « ré-agissons », le passé nous guide et nous devenons incapable de prendre nos propres décisions et d'agir comme nous le souhaiterions.





La kinésiologie permet d'enlever la charge émotionnelle associée à ce stress passé, le corps va alors se libérer et ne sera plus en « ré-action », il pourra alors retrouver pleinement toutes ses capacités et ses possibilités de choix.
Le kinésiologue ne se substitue en aucun cas à un médecin ou à un diagnostic médical.
Elle également réflexologue crânio-sacrée, c'est une technique d'ostéopathie douce et tissulaire qui permet d'enlever les couches de compensation que le corps a mis en place pour s'adapter. Cela permet de retrouver ses capacités d'adaptabilité, de libérer les tensions et d'apaiser les douleurs. C'est également une excellente technique de prévention pour éviter les maux et tensions corporelles.

Pour prendre rdv :
Fanny Lambard
07 65 59 79 08
kinesiologue.avignon@gmail.com

ANDIAMO PIZZA DEVIENT FACTORY PIZZA & BURGERS



Factory Pizzas & Burgers
8 ter avenue de la Libération
04 66 37 72 44
et sur les réseaux sociaux

Jennifer et Valérie sont deux associées dans cette entreprise.
Valérie est d'Aramon, et, avec son mari Nicolas, a tenu le Pub 16 dans le village une dizaine d'années.
Jennifer est de Villeneuve
Toutes eux fortes d' une expérience professionnelle dans ce domaine, nous allons privilégier les produits frais, tout sera réalisé maison.
Les clients pourront déguster burgers, tacos, pizzas à emporter ou avec livraison sur Aramon Theziers, Domazan ou encore Montfrin du mardi au samedi de 18h à 21h30.

POPE TRUCK VOUS DONNE REV À LA HALTE FLUVIALE



Olivier et Pauline sont respectivement natifs de Toulouse et de Picardie. Aramonais depuis mai, ils connaissent la région depuis une dizaine d'année et ont eu un véritable coup de cœur pour l'Occitanie et la Provence
Tous les deux passionnés de gastronomie et de bonne cuisine et après avoir travaillé tous les deux dans la restauration, l'idée s'ouvrir leur propre affaire est née.
Partis sur l'idée d'un restaurant , une belle occasion avec ce Food truck leur a été proposée. Souhaitant tout de même rester dans une cuisine maison avec de bon produits locaux, ils vous proposent chaque semaine des plats différents en fonctions de la saison
Actuellement basés à la halte fluviale pour un test jusqu'au 31 décembre ils livrent le soir et peuvent vous accompagner lors d'événements privés.

Pope Truck
Halte Fluviale à Aramon
07 85 27 74 87
et sur Facebook

Associations Culture

L'ACTIVITÉ DE L'OCPA A ÉTÉ INTENSE EN OCTOBRE ET NOVEMBRE



Dimanche 2 octobre, par un temps exceptionnel le vide grenier animé par 96 exposants pour 230 emplacements a satisfait les nombreux visiteurs et les exposants.
Mardi 4 octobre un sortie en bus complet nous a permis de visiter le matin « le musée Villa Gallo romaine de Loupian et son site archéologique», ensuite un excellent repas à la ferme auberge avant de visiter « l'Abbaye cistercienne de Valmagne » monument historique fondé en 1139 et déguster les vins du domaine viticole.
Dimanche 16, concert à la chapelle ST Amant « Méditation » par le « trio Séraphin » accompagné par la soprano Isabelle Ribet a ravi 90 spectateurs
Le mois d'octobre s'est terminé par une sortie accompagnée sur le « Sentier des Capitelles » pour le Centre de loisirs
En Novembre, le traditionnel Concert de la St Martin animé par le chœur et orchestre MUZAIQUE a enchanté 130 spectateurs
Dimanche 20 novembre « Stella » a chanté les grands succès de Dalida et France Gall ; concert très agréable clôturé par une copieuse collation
Vendredi 25 et samedi 26 novembre 2 groupes sont venus visiter Aramon et découvrir les monuments et ruelles anciennes
Le 28 novembre a eu lieu notre Conseil d'Administration annuel en présence de Mme le Maire.
Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année , nous nous retrouverons le samedi 28 janvier à 11h pour l'Assemblée générale à laquelle vous êtes conviés et pour une nouvelle année riche de découvertes.

Anniversaire

A l'occasion des 35 ans de la création de l'Office de la Culture et du Patrimoine d'Aramon , nous vous proposons une soirée exceptionnelle avec :
Spectacle flamenco avec Luis de la Carrasca et la Compagnie Flamenco Vivo : « Ser Humano » Luis sera accompagné par José Luis Dominguez à la guitare , Ana Perez et Kuky Santiago à la danse.
Repas préparé par Paradis Traiteur, apéritif, entrée, plat, fromage et dessert, vin, thé , café.
Soirée animée par Polymix by Greg Marchal
Cette soirée aura lieu à la salle Eugene Lacroix à Aramon , à partir de 18h30, prix 45 €
Votre chèque sera encaissé début Février 2023.
Possibilité de vous raccompagner en fin de soirée
Renseignements et réservations auprès de OCPA : 04 66 62 97 28 et ocparamon@free.fr

NOUVEAU THÈME POUR UNE NOUVELLE ANNÉE À L'ATELIER DE PEINTURE



L'Atelier de Peinture : saison 2022/2023
Pour cette nouvelle saison, notre travail de recherche porte sur le thème annuel qui s'intitule « Résonnance ».
Lors notre première sortie dans la nature, Sylvie Deparis, notre professeur, nous a guidés pour exercer tous nos sens et ressentir dans l'environnement les petites choses qui nous entouraient. De petites compositions éphémères ont été réalisées avec des éléments naturels trouvés sur place.

Notre deuxième sortie à la Montagnette a tout de suite déclenché une multitude de projets qui seront, à n'en pas douter, accrochés lors de notre prochaine exposition fin janvier 2023.

Par ailleurs, L'Atelier de Peinture est intervenu au Centre de Loisirs les 3 et 4 novembre pour aborder avec les enfants, les couleurs chaudes de l'automne et les mettre en scène dans un tourbillon de feuilles mortes. En parallèle, de nombreuses compositions végétales ont été réalisées par les plus jeunes avec beaucoup d'enthousiasme.

Colette Izquierdo, présidente de l'association (Tél 06.88.37.32.04)

Associations *solidarité*

COLLECTE DE JOUETS AU PROFIT DU SECOURS CATHOLIQUE

Comme chaque année, l'agence **ARAMON IMMOBILIER**, fait une collecte de jouets et friandises, les bénéficiaires seront les enfants du Secours Catholique d'Aramon.

21 enfants de 0 à 3 ans,
73 enfants de 4 à 14 ans

La fête de Noël de l'Epicerie Solidaire du Secours Catholique d'Aramon aura lieu le 22 décembre à partir de 14 heures à la salle de la mairie.

Familles et enfants bénéficiaires de l'épicerie de cette année sont tous invités.

Avec la distribution de jouets, une animation et un goûter seront organisés.

L'agence recueille des jouets même s'ils ne sont pas neufs mais en bon état, si possible le matin...

Les friandises sont également les bienvenues..

Pas de cadeaux emballés.



Secours Catholique
Caritas France





Les Chats libres d'Aramon

POUR LES ANIMAUX AUSSI C'EST L'HIVER!!



Noël arrive... Si il est tentant d'offrir un chaton, il est important de réfléchir à tout ce que cela implique.
Un animal n'est pas un objet ou un jouet. C'est un être vivant qui aura des besoins, besoin d'amour, de temps, d'argent et surtout besoin de vous toute sa vie.
Une grande partie des animaux offerts seront abandonnés dans l'année.
Pensez-y!

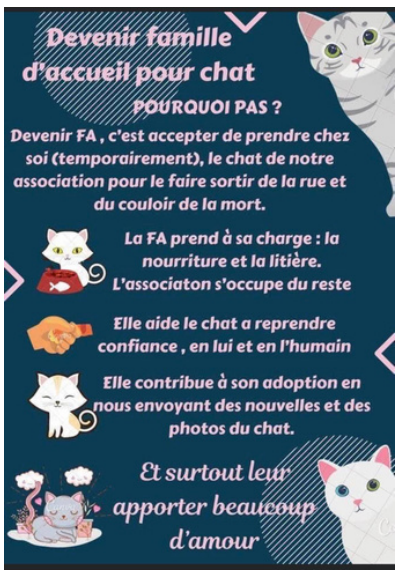
VÉRIFIEZ SOUS VOS CAPOTS DE VOITURE

Parmi les dangers de l'hiver pour les chats, le capot de voiture est en pôle position.
Pour se protéger du froid, les chats ont la fâcheuse tendance à se réfugier dans les moteurs des voitures (auxquels ils accèdent par le bas) ou entre les pneus et les passages de roues.



Ils seront d'autant plus attirés si vous venez de vous garer et que le bloc moteur et les pneus sont chauds.
On imagine aisément ce qui se passe si vous démarrez, alors qu'un chat est caché dans votre voiture. Il risque d'être blessé, gravement brûlé ou même de tomber et de se faire écraser.
Lorsque les températures baissent, vérifiez toujours les passages de roue et tapez sur votre capot avant de démarrer ! Il s'agit d'une mesure simple, qui prend 10 secondes et qui peut sauver la vie d'un chat.
L'idéal reste néanmoins d'ouvrir le capot pour vérifier qu'un chat ne se cache pas près du moteur car taper sur le capot ne suffit pas toujours, le bruit pouvant effrayer l'animal dont le réflexe peut alors être de se recroqueviller ou de se pétrifier.

L'association recherche des familles d'accueil. Pour la contacter: coralie.teyssiere@wanadoo.fr



TOUTE LA JOURNEE LE 17 DÉCEMBRE

Aramon fête Noël

UN ÉCLAIRAGE NOËL 100% ÉCO-RESPONSABLE POUR ARAMON

L'éclairage de Noël comporte **42025 lampes Led** pour un coût total de **608 € de consommation électrique.**
Les décors, fabriqués par une entreprise d'Apt sont conçus avec un biomatériau recyclable et biodégradable à base de canne à sucre.
Ce procédé limite les rebuts à la fabrication et permet une recyclabilité totale en circuit court du motif en fin de vie grâce au broyage de la structure.
Les heures de luminosité sont calées sur les mêmes horaires que l'éclairage public



DISTRIBUTION DES COLIS DU CCAS AUX AINÉS LE 14/12





votez Pour votre vitrine
Préférée
avant le 15/12/2022

Concours de la Plus belle vitrine de Noël

MÉDIATHÈQUE D'ARAMON

ARAMON

Aramon Fête Noël

17 décembre

10h30 et 15h30
Lecture de Contes
de Noël
à la médiathèque



ARAMON

17 décembre
11h30 sur le Planet

Défilé de Pulls de Noël











Qui aura le Plus
beau? le Plus moche?
le Plus imProbable?



Arrivée du Père Noël en
calèche avec l'Etrier
Aramounen à 17h 30 et
feu d'artifice à 19h

Agenda de janvier







LOTOS ASSOCIATIFS

tous auront lieu à 15h salle Eugène Lacroix

DIMANCHE 8 JANVIER 2023	LOTO FNACA
DIMANCHE 22 JANVIER 2023	LOTO CLUB DES AINES
DIMANCHE 29 JANVIER 2023	LOTO ARAMON CHŒUR
DIMANCHE 5 FEVRIER 2023	LOTO CROIX ROUGE
DIMANCHE 12 FEVRIER 2023	LOTO ETOILE SPORTIVE ARAMONAISE
DIMANCHE 26 FEVRIER 2023	LOTO LES AMIS DE LA SAINT MARTIN
DIMANCHE 5 MARS 2023	LOTO TEMPS DANSE
SAMEDI 11 MARS 2023	LOTO CLUB DES AINES
DIMANCHE 12 MARS 2023	LOTO TOTAL SPORT MEDIA
DIMANCHE 19 MARS 2023	LOTO LES AMIS DE SAINT PANCRACE
SAMEDI 25 MARS 2023	LOTO FNACA
DIMANCHE 26 MARS 2023	LOTO LES ECOLES D'ARAMON
DIMANCHE 2 AVRIL 2023	LOTO ETRIER ARAMOUNEN
DIMANCHE 16 AVRIL 2023	LOTO SUMMER VINTAGE

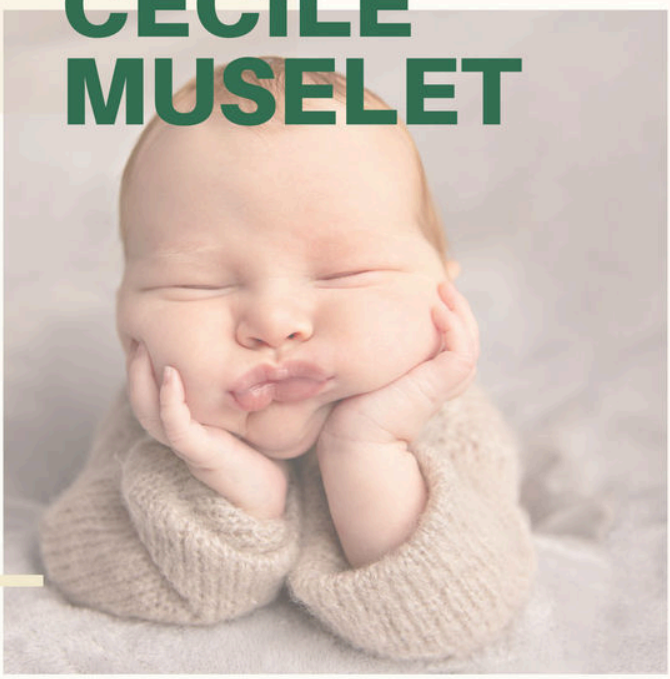
Du 11 janvier au 06 février
sur les horaires d'ouvertures
de la médiathèque

espaceculturel

ARAMON

Exposition photographie

CÉCILE MUSELET



"La grossesse avec la beauté du corps qui se prépare à donner la vie, ses formes arrondies, les instants de vie du nouveau-né, la phase ou bébé tiens assis, ou encore les anniversaires ...
Avec cette exposition, je vous propose de partager avec vous la beauté, la douceur, les rires et souvent même les émotions qui se dégage d'une photo."

Cécile Muselet, photographe à Aramon

Ils sont nés en 2022

- Fabio ROSSI, fils de Benjamin ROSSI et d'Amélie LOPEZ, né le 14/01/2022
- Mathéo HURIER, fils de Vincent HURIER VITETTA et de Claire CANUT, né le 03/02/2022
- Aaron Jonathan Fabien Junior GERARD, fils de Victor GERARD et Célia MIONE, né le 28/02/2022
- Maël MESSAOUDI, fils de Marwane MESSAOUDI et Isaure MICOLON DE GUERINES, né le 28/02/2022
- Tilio Tao Milo LEBOURLES , fils de Alexandre LEBOURLES et de Laura CHAYNES, né le 23/03/2022
- Ella GONNET, fille de Daniel GONNET et de Florelle GONNET, née le 26/06/2022
- Lucile BEGUE , fille de Sébastien BEGUE et d'Estelle ANDRE , née le 07/06/2022
- Sacha PARROSSEL, fils de Lilian PARROSSEL et Julie DEBARD, né le 10/06/2022
- Tom GUYOT, fils de Nathan GUYOT et de Cindy GIRARD , née le 10/10/2022
- Swann Charly HERMEN, fille de Kévin HERMEN BEGUE et de Mélissa DONATO , née le 28/08/2022
- Maxime Léon JEAN-FRANCOIS fils de Olivier JEAN-FRANCOIS et Isabelle FAUQUE, né le 20/09/2022
- Marius CHAVANES fils de Gaëtan CHAVANES et Lucie DEDIDIER, née le 23/09/2022
- Louane Vanessa Malaury BOURELLY, fille de Damien BOURELLY et Mélissa ORTEGA , née le 27/09/2022
- Lorélia ANNE, fille de Adrien ANNE et Cassandra CHAPOUAND, née le 20/10/2022

PACS

Madame Mireille, Paule ROUSSEL et Monsieur Walter MURGIA ont vu leurs PACS célébré par Madame le Maire le 08/11/2022



ELLES SONT NÉES À DOMICILE À ARAMON

Télya Aline Hélène DESSERRE, fille de Michael Charles André DESSERRE et de Aline Gilberte BOULE, est née le 7 août 2022 à Aramon au 63 chemin du Belvédère.



Amann FALINOWER, fille de Thomas FALINOWER et de Julie GICQUEL est née 16/08/2022



Amann est né paisiblement 16 août à la maison à Aramon.
Nous souhaitons une naissance plus intime et à l'écoute du rythme du bébé et de nos besoins.
Nous avons également apprécié le suivi global d'une seule personne d'un bout à l'autre de la grossesse, et disponible à 100% pour l'accouchement une fois que nous l'avons appelée pour qu'elle nous rejoigne à la maison.

Les avis publiés ici sont issus d'une liste de notre service population et ont fait l'objet d'une autorisation de publication.

Tribune libre

Aramon passionnément

Chers Aramonaises et Aramonais,
Comme nul ne l'ignore le contexte géopolitique et économique en cette fin d année 2022 est complexe. Cette situation n'est pas sans conséquence sur la gestion de la commune, néanmoins nous nous efforçons de trouver les solutions adéquates pour maintenir le bien vivre à Aramon.
Noël approche! Les illuminations seront installées de décembre à mi janvier. Les décorations lumineuses sont des Leds peu énergivores et seront, de même que l'éclairage public, éteintes de 23h à 5h du matin. Nous vous donnons rendez-vous au marché de Noël le 17 décembre .Comme chaque année, pour le plus grand plaisir des petits et des grands, le Père Noël sera là.Vous trouverez le programme détaillé de cette journée en dernière page du Tambourin.
Sous l'égide de la CCPG, dans le cadre de la transition écologique, des études concernant la rénovation thermique de nos bâtiments publics ,ainsi que l'installation de panneaux solaires sont en projet. Ces investissements, permettons à terme des économies importantes sur le fonctionnement.
Autre priorité, des travaux d'aménagement de la gendarmerie sont prévus afin de pouvoir accueillir correctement les gendarmes et leurs familles. La volonté de la municipalité est de maintenir ce service public sur Aramon. Nous créons donc les conditions nécessaires à ce maintien.
Fin janvier, dans le cadre du programme « Petites Villes de demain » la convention portant sur l'ORT (Opération de revitalisation du territoire) sera signée en Préfecture . Cela nous permettra en particulier de :
renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville et de favoriser la réhabilitation de l'habitat par l'accès prioritaire aux aides de l'Anah .

Le groupe majoritaire

Une autre voix pour Aramon
Les élus de l'opposition

RETABLISSEMENT DE LA VERITE :
Dans son édito du précédent Tambourin Mme le Maire nous explique les raisons de son choix du relèvement de 5 points du taux de la taxe foncière sur le bâti et nous dit que cette décision a été prise à l'unanimité des membres du Conseil Municipal. Nous lui avons rapidement signifié son erreur et nous tenions ici à rétablir la vérité puisque les 6 membres de l'opposition se sont abstenus sur ce point. Cette décision a donc été prise à la majorité.
Le choix de l'abstention étant motivé par un taux d'augmentation que nous trouvions excessif et le manque d'information sur la nouvelle base (valeur locative) prise en compte pour le calcul. Vous avez d'ailleurs pu constater une réelle augmentation de cette base qui a engendré une augmentation de votre taxe allant bien au-dessus des 5 points.

QUESTIONS ECRITES POSEES AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :
1- Raccordement au réseau Eaux usées de l'ACCM pour les habitants de la Roque d'Acier.
Quels sont les points de blocage avec l'ACCM pour la finalisation du raccordement ?
Quelles sont les négociations en cours et quelle sera votre position dans l'hypothèse d'un échec de ces négociations ?
2- Locaux municipaux ou loués par la Mairie et qui restent inoccupés
Quel devenir pour les bureaux de l'ancienne trésorerie, des petites Halles, salle de Choisity ?
Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des réponses qui nous seront faites.
FORMATION DES ELUS
Soucieux d'acquérir les compétences nécessaires à mieux appréhender leur mission, vos élus d'opposition continuent de se former. Deux d'entre eux vont suivre avant la fin de l'année une formation de 2 jours au sein d'un organisme agréé.

FETES DE NOEL

Force est de constater que l'année qui se termine restera marquée dans les annales mais malheureusement pas que pour du positif. Un dérèglement climatique de plus en plus visible, une situation sanitaire toujours tendue, le début d'une guerre sur le sol européen avec toutes ses conséquences sur la flambée du prix des énergies, la crise du pouvoir d'achat.
Nous aimerions cependant clôturer cette année 2022 sur une note joyeuse avec l'approche de la plus belle des fêtes, la fête de NOEL qui fait briller les yeux des petits et des grands. Aramon s'est paré cette année de plus de lumières festives et c'est une bonne chose. Puissent toutes ces lumières vous apporter un peu de bonheur et de joie de vivre dans vos cœurs. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Vos élus du groupe Une autre voix pour Aramon.

VOUS ÊTES COMMERÇANT, ARTISAN OU PROFESSION LIBÉRALE SUR ARAMON, PROFITEZ D'UN ESPACE PUBLICITAIRE GRATUIT. ENVOYEZ VOTRE ENCART PRÊT ACCOMPAGNÉ DE VOTRE NUMÉRO DE SIRET À COMMUNICATION @ ARAMON.FR

















Aramon Fête Noël

17 décembre

Arrivée du Père Noël en calèche avec l'Etrier Aramounen à 17h 30 et feu d'artifice à 19h

Parking Jardin d'enfants

10h/17h – Marché de Noël et atelier maquillage par le centre de loisirs

Sur le Planet

11h - Animation musicale avec **l'Ecole de Musique** – Cours V. HUGO
11h30 – Défilé parents/enfants de pulls de Noël
12h – Chants de Noël avec la **Chorale Aramon Chœur**
Foodtrucks; stand de l'Association des parents d'élèves, manège, atelier maquillage avec le **Centre de loisirs**
18h – Vin chaud et chocolat chaud offert à la population
10h/15h30 – Salon de la Rénovation Energétique proposé par la CCPG sur le boulevard Gambetta

Salle Eugène Lacroix

14h/17h – 2 représentations du Spectacle « **Sucre d'orge et le Père Noël** » de 55mn chacune environ

Médiathèque

10h30 et 15h30
Lecture de Contes de Noël

Extérieur Eugène Lacroix

Structures d'animations gonflables et forêt de sapins avec support bois à trou pour espace photo, trottinodrome et atelier maquillage

Cours Victor Hugo

Stands fabrications manuelles avec le Centre de Loisirs

Proclamation du gagnant du concours de vitrine